



Recensement des colonies d'Hirondelle de rivage et de Guêpier d'Europe

Observatoire de la Durance 2023

Protocole

- 1) Après l'attribution d'un secteur, une carte des colonies historiques vous sera transmise. La première étape consistera à repérer et localiser chacune des colonies présentes sur votre secteur en le parcourant à pieds (les recensements en kayak sont uniquement effectués par des professionnels).
- 2) La seconde étape consistera à recenser les colonies de façon exhaustive à l'aide de jumelles/longue-vue, posté à une trentaine de mètres minimum de la colonie, en distinguant le nombre de total de nids, le nombre de nids occupés et les éventuels nids détruits ou en construction. Un nid est considéré occupé si : des poussins ou des jeunes sont observés à l'entrée, des allers retours de nourrissage des adultes sont observés, des fientes marquent l'entrée du nid. Les nids présentant de la végétation ou des toiles d'araignées à l'entrée ne seront pas pris en compte.
Pour les colonies de plus de 10 couples, il est recommandé de réaliser systématiquement un schéma des cavités de la colonie (ou une photo avec un calque), puis dès qu'un adulte la visite de cocher celle correspondante sur le schéma. Le faciès des colonies étant souvent amené à évoluer, il est utile de placer des repères sur les schémas (Rochers, poteaux...) ainsi que d'accentuer les motifs que peuvent former les cavités (triangles, lignes) afin d'assurer de pouvoir se repérer entre chaque session du suivi. Il est aussi pertinent de noter les jeunes lorsqu'ils apparaissent à l'entrée des cavités, bien que cela ne permette pas de les dénombrer exhaustivement, ainsi que des jeunes volants si l'identification est possible. Deux passages sont à réaliser en respectant les dates indiquées plus loin.
- 3) Des paramètres permettant de caractériser le site de nidification seront également relevés :
 - Le type de berges (sablonneuse, limoneuse ou argileuse)
 - L'orientation de la paroi
 - La végétalisation de la paroi
 - La présence d'eau au pied de la berge
 - La hauteur à laquelle se situent les nids
 - Les menaces potentielles à proximité

Pour faciliter la prise de note, une fiche de terrain est jointe à la fin de ce document. Elle sera à retourner complétée par mail (scan ou photo) à aurelie.torres@lpo.fr

IMPORTANT : Toutes les observations réalisées sont à renseigner dans faune-paca.org avec leur localisation précise, en complétant le formulaire colonial (automatiquement demandé à la saisie d'une donnée avec code atlas pour l'une de ces espèces) et en précisant en remarque « Observatoire Durance 2023 »

Horaires de recensement

Puisque l'Hirondelle de rivage et le Guêpier d'Europe sont des espèces insectivores diurnes, les recensements peuvent être réalisés à toute heure de la journée exceptée tôt le matin et tard le soir, où l'activité est faible ou nulle. L'activité de ces oiseaux dépend fortement des conditions météo, il est donc préférable de compter par temps ensoleillé et avec peu de vent. Les journées pluvieuses et/ou de vent fort (> 30 km) sont absolument à éviter.



La durée minimale conseillée de présence sur chaque colonie est de 30 min pour les hirondelles et de 1h pour les guêpiers et peut aller jusqu'à 3-4h pour les plus grosses colonies (>200 individus). Pour les grosses colonies d'hirondelles il est préférable de filmer la colonie afin de procéder au comptage plus tard. En période de forte activité 5 à 10 min de film suffisent mais il faut bien veiller à filmer toutes les trous de la colonie (découper en plusieurs films pour les colonies les plus étalées).

Périodes de recensement

Hirondelle de rivage

La période de nidification de l'Hirondelle de rivage s'étale de mars à août. Il est nécessaire de débiter le recensement des colonies dès le mois d'avril, période où les colonies sont établies. La première ponte a lieu entre mi-avril et fin avril, l'éclosion ayant lieu une quinzaine de jours plus tard. L'élevage des jeunes durant une 20^{aine} de jours, l'envol de la première nichée se situe par conséquent autour de fin mai-début juin. Il est donc essentiel de compter le nombre de cavités occupées, soit de couples composant chaque colonie avant cette période. L'idéal étant d'assurer ce comptage fin avril ou début mai. Les jeunes restent dépendants des parents qui les nourrissent une semaine, puis une seconde ponte a lieu entre la mi-juin et début juillet. L'envol de la seconde nichée à la fois moins synchrone et moins abondant se produit entre le début et la mi-août. Il est intéressant de comparer le nombre de couples présents sur chaque colonie lors de la première nichée et lors de la seconde nichée, un second passage sur les colonies est donc à prévoir entre mi-juin et fin juillet.



© Christian Bury

Hirondelle de rivage

Pour les colonies d'Hirondelle de rivage, il est donc demandé de réaliser :

- 1 passage entre mi- avril et mi-mai, dans l'idéal fin avril ou début mai
- 1 passage entre mi-juin et fin juillet, dans l'idéal la première moitié de juillet

Tableau 1 : Calendrier des inventaires pour l'Hirondelle de rivage (sont indiquées en vert les périodes de recensement à respecter pour chaque passage et en rouge les périodes optimales)

Janv.	Fev.	Mars	Avr.	Avr.	Mai	Mai	Juin	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
-------	------	------	------	------	-----	-----	------	------	-------	------	-------	------	------	------



© Christine DELORME

Colonie d'Hirondelle de rivage



Guêpier d'Europe

La période de nidification du Guêpier d'Europe s'étale de mi-Mai à fin Août. A partir de la mi-mai, les femelles pondent 6 à 7 œufs qui seront couvés pendant 20 jours. Une seule ponte est produite, mais en cas d'échec, une ponte de remplacement est possible. L'envol se situe entre le 20^{ème} et le 33^{ème} jour, soit entre mi-juillet et fin août.

Pour les colonies de Guêpier d'Europe, il est donc demandé de réaliser 2 passage, à au moins une semaine d'intervalle, entre le 20 mai et le 15 juillet, correspondant au début de la période d'incubation jusqu'à la fin de la période de nourrissage au nid.



Guêpier d'Europe

Tableau 2 : Calendrier des inventaires pour le Guêpier d'Europe (sont indiquées en vert les périodes de recensement à respecter)

Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Mai	Juin	Juil.	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
-------	------	------	-------	-----	-----	------	-------	-------	------	-------	------	------	------



Guêpier d'Europe sortant d'un nid

Etude réalisé en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance



Ligue pour la Protection des Oiseaux
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Villa Saint Jules • 6 avenue Jean Jaurès • 83400 HYERES
Tél. 04 94 12 79 52 • Fax. 04 94 35 43 28
<http://paca.lpo.fr> • paca@lpo.fr

